

Rentrée difficile dans l'enseignement supérieur

« Toute la complexité des hautes écoles où les cours sont plus nombreux et axés sur la pratique n'a pas été prise en compte par le décret ».

Sylvie DELWICHE

28 jours de travail supplémentaires, c'est le coût humain et financier de la rentrée chiffré par l'UCL

À l'entame de cette 3^e année académique en mode « décret paysage », universités et hautes écoles croulent sous le poids des tâches administratives et pédagogiques. Et pointent les dérives du système.

● **Caroline DESORBAY**

Des membres du personnel administratif en burn-out ou au bord de l'épuisement, des étudiants désemparés face à la complexité du système, des profs qui doivent jongler avec des conflits d'horaires... Pour la plupart des établissements, et particulièrement les hautes écoles, la transition est compliquée, essentiellement à cause du manque de ressources. C'est la débrouille avec

les moyens du bord pour chaque institution. Et parfois la désillusion car, pour certains, la flexibilité et la mobilité promises ne seraient pas au rendez-vous.

Professeurs et associations d'étudiants attendent pour le moins du ministre de l'enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt une simplification des procédures pour alléger la charge administrative ainsi qu'une meilleure cohérence du parcours des étudiants. ■

Photo: L'Espresso - P. Delwiche

UNIVERSITÉS

« La rentrée, pour nous, c'est presque un tsunami »

« **O**n est juste mort ! ». Catherine Dehon, directrice du département études et étudiants de l'ULB, exprime le ressenti du personnel administratif, informatique et des professeurs qui valident les programmes des étudiants. « Cette réforme de l'enseignement supérieur, c'est presque un tsunami. La grosse difficulté organisationnelle c'est que les années d'études n'existent plus. On est entré dans un processus d'accumulation de crédits et cela a été très compliqué à gérer sans ressources supplémentaires. Proposer un programme d'études plus flexible, c'est bien mais cette flexibilité doit être accompagnée car les étudiants sont un peu perdus ».

Même son de cloche du côté de l'UCL où une partie du personnel administratif est en burn-out ou au bord de l'épuisement. Le décret paysage ne fait pas que des heureux. « Désormais, les étudiants progressent à leur rythme, au fil d'un programme individualisé qui doit être validé par un jury d'admission, explique Marc Lits, prorecteur de l'UCL. On a fait les comptes : le nouveau système exige 1 heure de travail supplémentaire par étudiant – il y a en 30 000 à l'UCL – pour valider son programme et vérifier qu'il sera bien financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il faudrait 28 personnes pour mener à bien ces tâches administratives et pédagogiques mais on n'a reçu aucun subside pour cela ».

Les cours ont repris le 15 septembre mais certains étudiants au parcours plus chaotique n'ont vu leur programme validé que fin septembre voire début octobre. D'autres

ont des cours qui se donnent au même moment. Se posent aussi des problèmes pratiques : auditoires surpeuplés, étudiants trop nombreux aux travaux pratiques...

Et le parcours individualisé, un plus pour les étudiants ? « On essaie de guider les étudiants de la manière la plus structurée possible en les encourageant à réussir tous leurs crédits bloc après bloc pour éviter qu'ils se voient refuser l'entrée en 2^e master parce qu'il leur reste un crédit de bachelier », précise Catherine Dehon

Ce n'est pas la seule incohérence : « l'obligation pour l'étudiant d'avoir 60 crédits dans son programme nous contraint parfois à faire sauter un prérequis, ce qui pédagogiquement n'a aucun sens ».

Entre ceux qui se contentent d'un programme allégé (45 crédits validés au lieu de 60) et ceux qui « veulent mettre trop sur leur tartine », il y a tout un suivi à assurer. « En Flandre, des études ont montré que les étudiants qui n'ont pas réussi tous les cré-

HAUTES ÉCOLES

« Les étudiants ne savent plus très bien où ils en sont »

Dans la section marketing d'une haute école namuroise, les 550 étudiants ont seulement reçu leur programme validé à la fin du mois d'octobre. Pour Sylvie Delwiche, professeur de marketing et membre du jury de validation, ce n'est pas normal. « C'est une tâche très lourde. Il a fallu rencontrer un par un nos 550 étudiants. Chez nous, la proposition de programme comme la validation se font sur papier. Les données sont en-

plus très bien où ils en sont ».

plus très bien où ils en sont ».

Plus gênant. Pour les étudiants qui ont des crédits relevant des trois blocs, il est inévitable que des cours soient donnés en même temps. « Or chez nous, la présence aux cours est indispensable. Il y a très peu de cours ex cathedra. Nous travaillons des mises en situation par petits groupes. On fait aussi beaucoup d'évaluation continue mais c'est quelque chose que l'on fera de moins en moins si les étudiants sont dans l'incapacité d'assister à certains cours. Toute la complexité des hautes écoles où les cours sont plus nombreux et plus axés sur la pratique n'a pas été prise en compte par le décret ».

Et l'enseignante de remettre en cause la philosophie du décret paysage comme bon nombre de ses collègues. « Ce décret devait apporter plus de flexibilité aux étudiants mais dans la pratique ce n'est pas vrai du moins pour ceux qui ne suivent pas le parcours traditionnel. Et la complexité du système le rend plus injuste à mes yeux car les étudiants qui ont du mal à comprendre sa logique se feront plus facilement piéger ».

Un sentiment partagé par Marylène Pierret, directrice-présidente de l'Henallux qui compte onze implantations réparties dans les provinces de Namur, Liège et Luxembourg. « Le système n'aide pas vraiment les étudiants en difficulté en les obligeant à suivre un programme de 60 crédits et en leur permettant de reporter des crédits de 1^{re} année jusqu'en 3^e année. On leur donne l'illusion qu'ils vont réussir mais ils risquent de se retrouver sans diplôme après 3 ans d'études ». ■ **Ca.D.**

leurs trois blocs, l'un après l'autre ».

Pour les autres, la tâche du jury est plus compliquée « parce que l'étudiant ne peut pas suivre les cours pour lesquels il n'a pas réussi les pré-requis ». Et puis il y a les cas assez fréquents de ceux qui ont validé 44 crédits au bloc 1 et qui pensaient pouvoir prendre 60 crédits du bloc 2 comme leurs copains qui ont réussi 45 crédits. Ils restent accrochés au bloc 1 même si cette année ils n'ont plus que 16 crédits du bloc 1 et 44 crédits du bloc 2. « Résultat, les étudiants ne savent

■ Réorientation

« S'il est encore trop tôt pour évaluer le taux de réussite et mesurer avec précision un possible allongement de la durée des études lié au décret paysage, il y a beaucoup plus d'étudiants qui réorientent leurs études », constate Catherine Dehon. Les étudiants de première année ont la possibilité, après les examens de janvier, de s'orienter vers un autre cursus.

■ Grand écart

la situation est particulièrement compliquée pour les étudiants qui ne peuvent faire leur master dans la même ville. S'ils n'ont pas validé tous les crédits du bachelier, ils se retrouvent dans la situation ubuesque de devoir suivre des cours dans deux villes différentes.

LES POINTS QUI FÂCHENT

Validation des programmes

Chaque étudiant doit faire valider son programme de cours par un jury. Sans doute la tâche la plus lourde pour les institutions qui n'ont reçu aucune aide du cabinet Marcourt.

« Financabilité » de l'étudiant

Vérifier que chaque étudiant sera bel et bien financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles est bien plus compliqué que dans l'ancien système puisqu'on ne fonctionne plus par année d'études.

Conflits horaires

Parce que certains étudiants ont pris des crédits dans des blocs différents, ils sont parfois dans l'incapacité d'assister à des cours qui se donnent en même temps.

Plus de listes

Combien d'étudiants suivront les cours de droit public ou de marketing ? Impossible à prévoir d'où des problèmes de locaux et un vrai casse-tête quand il faut les prévenir d'un changement de local car il n'y a plus de liste par année.

Nombre de crédits

Avancer à son rythme, c'est bien. Du moins sur papier. Dans la pratique, certains étudiants se contentent du minimum avec le risque d'allonger la durée de leurs études. À l'inverse, il y en a qui prennent trop de crédits au risque de se voir priver de financement l'année suivante s'ils n'ont pas validé 75 % des crédits de leur programme. ■ **C.D.**

■ Individualisme

« Dans les hautes écoles, la notion de groupe disparaît car les étudiants ne vivent plus les mêmes choses au même moment et de la même manière, explique Marylène Pierret. Or, c'est par la dynamique du groupe que l'on arrive à former chez nos futurs instituteurs, assistants sociaux ou infirmiers des compétences indispensables dans leur métier ».

■ Complexité des UE

les unités d'enseignement (UE) regroupent plusieurs activités d'apprentissage (AA) qui ont un point commun. Que se passe-t-il si l'étudiant a raté une des AA ? « Chez nous, les bonnes notes sont reportées à l'année suivante sur décision du jury », précise Sylvie Delwiche. Ce n'est pas le cas dans toutes les hautes écoles ce qui ajoute à la confusion.